



# MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022  
Délibération n°2022-11-0013

**OBJET :** Décision modificative n°3

<p><b>Date de convocation :</b> 23 novembre 2022</p> <p><b>En exercice :</b> 15 membres <b>Présent(s) :</b> 12 <b>Pouvoir(s) :</b> 0 <b>Absent(s) :</b> 3</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/11/2022</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 28 novembre 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p><b>Les membres présents en séance :</b> Michel JASLEIRE – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT - Stéphane POYET - Delphine IMBERT - Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE - Laurine SOLLE</p> <p><b>Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :</b> <b>Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :</b> <b>Le ou les membres excusés :</b> – Stéphane MORLEVAT – Carole MURE – Bernadette FOREST</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
--	---

Il convient de procéder aux réajustements de certains comptes du budget général de la commune 2022 et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparation bâtiments	-1 000 €	
65568	Autres contributions	1 000 €	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

Essertines-en-Châtelneuf, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance  
Hélène BALLEREY

Le Maire  
Michel JASLEIRE

